

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 3 juin 2024 à 19 h à la salle du conseil située au 520, rue principale Est à Rivière-à-Claude.

Sont absents : Monsieur Réjean Normand, maire
Monsieur Martin Barrette, conseiller au siège no.5

Période de recueillement

La séance est ouverte à 19h. En l'absence de M. Réjean Normand, maire c'est M. Allen Tremblay fait office de maire suppléant. Mme Nataly M. Ferland, directrice-générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2024-06-090

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2024-06-091

Qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance. Il est adopté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver ce procès-verbal tel qu'il a été rédigé.

Monsieur Allen Tremblay, maire suppléant, fait le rapport d'activité du maire que ce dernier lui a transmis du mois de mai.

2024-06-092

Que la liste des comptes de la Municipalité couvrant les chèques # 3484 à # 3521 pour la période du 1^{er} au 31 mai 2024 a été transmise aux membres du conseil

ATTENDU QUE selon le règlement concernant la création d'un comité consultatif d'urbanisme numéro 2022-06-058, article 4, trois (3) membres choisis parmi les

personnes habiles à voter de la municipalité, le maire, qui est membre d'office du Comité consultatif d'urbanisme, deux (2) conseils municipaux ;

IL EST PROPOSÉ que le conseil de la municipalité de Rivière-à-Claude nomme le conseiller Roberge Castonguay, le conseiller Allen Tremblay, le maire Réjean Normand qui est membres d'office. Les membres citoyens seront : Monsieur Jocelyn Auclair, Monsieur Serge Auclair et Monsieur Louis Giard. Le mandat de ce comité est pour une période de deux ans.

Correspondance

Affaires nouvelles

A) Bac de vidanges – Quai

Il est entendu qu'un bac de vidange sera mis à la disposition des utilisateurs du quai de plaisance. La responsabilité incombe aux résidents de mettre au chemin pour la collecte des ordures.

B) Pontons – Quai

2024-06-095

Pro : Mme Dominique Auclair App : Mme Johanne Castonguay
Et adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Que les pontons soient installés au quai de plaisance le plus rapidement possible. Les coûts de l'opération seront prélevés à même le budget disponible pour l'entretien du quai.

C) Carte de crédit affaires

2024-06-096

Pro : Mme Dominique Auclair App : Mme Johanne Castonguay
Et adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Que la direction générale face les démarches pour obtenir une carte de crédit pour faciliter les transactions de la municipalité avec certains fournisseurs.

Période de questions

Une période de questions est ouverte à 19h12. Et se termine à 19h16.

Clôture de l'assemblée

2024-06-097

À 19h16, sur proposition de Mme Johanne Castonguay, l'assemblée est levée.

Je, Allen Tremblay, maire suppléant, atteste que « la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal »

Allen Tremblay, maire suppléant

Nataly Morin Ferland, d.g & g-t